



Séparatisme: deux semaines de débats et quelques coups de chaud

Paris, 13 févr. 2021 (AFP) -

Deux semaines de débats denses, souvent techniques et parfois polémiques: l'examen du projet de loi contre le séparatisme qui s'est achevé samedi a déjoué les pronostics d'une foire d'empoigne. Voici cinq temps forts des discussions.

Mélenchon fait la leçon (laïque) Au coup d'envoi des discussions le 1er février, Jean-Luc Mélenchon donne le ton avec une vigoureuse motion de rejet. Près de 40 minutes d'un discours avec lequel le leader insoumis paraît vouloir mettre KO la majorité par son érudition, en faisant la leçon au gouvernement coupable à ses yeux d'avoir rendu une copie hors sujet sur la laïcité. Il convoque les mânes des "incroyants". Et vibre: "L'amour de la République, comme tout amour, ne vaut rien sous la menace".

L'ambiance est houleuse. Des députés apostrophent le responsable LFI. Les ministres rient parfois. La leçon du professeur glisse sur une classe dissipée. C'est le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin qui répond avec un brin d'insolence. "Monsieur Mélenchon, je sais bien que la République, c'est vous, mais laissez-moi un court instant la représenter." Le leader de gauche fulmine. Sa motion de rejet sera largement repoussée.

LR hisse le voile La majorité ne veut pas voir son texte s'abîmer dans les querelles sans fin sur un objet politique très identifié: le voile.

Brandissant Constitution et règlement, elle retoque les amendements jugés hors sujet. Les LR crient à la censure politique mais parviennent à s'offrir rapidement une tribune anti-voile.

Eric Ciotti et Annie Genevard dénoncent un "symbole d'asservissement" et du "prosélytisme", et prônent l'interdiction du voile à l'université ou pour les accompagnatrices scolaires.

Le locataire de la place Beauvau paraît d'abord vouloir esquiver le combat avant de rentrer dans l'arène. Il contre-attaque en s'en référant à Nicolas Sarkozy jugé moins intransigeant et en citant le premier député musulman au XIXe siècle ou le "bachagha" Boualam, haut gradé harki qui fut vice-président de l'Assemblée nationale.

Le député ex-LREM M'jid El Guerrab confie avoir "un peu mal au coeur" en pensant au voile de sa mère. Tous les amendements des LR sont rejetés.

Au nom du père Loin du séparatisme, Marlène Schiappa et Alexis Corbière s'écharpent en fin de première semaine. L'insoumis cite à l'attention de Mme Schiappa l'association La Libre Pensée, "que vous connaissez bien"... Quelques instants plus tard, la ministre chargée de la Citoyenneté s'indigne de cette "allusion personnelle" et "inélegante", y voyant une référence à son père Jean-Marc Schiappa, historien sympathisant de LFI et président du département d'études de cette association de défense stricte de la laïcité.

"J'adore mon père", poursuit Mme Schiappa, mais "en 2021 les filles ne sont pas obligées de penser comme leur père". Tohu-bohu. Alexis Corbière esquisse un pas de côté: "je n'ai jamais sous-entendu que vous pensez comme l'historien Jean-Marc Schiappa" qui est "notre ami et notre camarade". Et de compléter: "Quand on est en désaccord avec vous, on n'est pas forcément un macho ou un anti-républicain". Quelques jours plus tard, La Libre pensée se fendra d'un communiqué relayé par LFI pour dénoncer le projet de loi.

Paty plutôt que Zemmour Les députés adoptent le 10 février l'article dit "Samuel Paty" qui pénalise la diffusion, dans un but malveillant, d'informations relatives à la vie privée. Le nouveau délit entend tirer les leçons de la décapitation en octobre 2020 du professeur Paty, victime d'une campagne haineuse. Dans la foulée, les députés débattent d'un amendement permettant à la justice de demander à une chaîne de télévision de diffuser la condamnation de tout collaborateur qui serait condamné pour incitation à la haine. En ligne de mire: le polémiste d'extrême droite Eric Zemmour. Echanges houleux. Eric Dupond-Moretti regrette de "faire de la publicité à ce monsieur". Eric Ciotti s'élève contre "une ignominie contre la liberté d'expression". Rejet de l'amendement.

Les fantômes de la querelle scolaire Plus de douze heures d'échanges enflammés et un amendement gouvernemental sorti du chapeau: le projet de régime plus restrictif pour l'instruction en famille donne du fil à retordre à Jean-Michel Blanquer. Le lobbying très offensif des partisans de l'école à la maison ainsi que le retour



de la querelle scolaire sur fond de liberté d'enseignement galvanisent les oppositions.

La mesure est décriée à droite mais même les communistes qui semblaient des chauds partisans de la réforme du gouvernement finissent par tourner casaque, avec à la clef un vibrant et très applaudi plaidoyer de leur chef de file André Chassaigne. Chez LREM, la "rigidité" du ministre de l'Education fait grincer des dents. Un député en première ligne cite Audiard: "un ministre souple? C'est comme les poissons volants, ça existe mais c'est rare". La mesure largement amendée finit par être adoptée.

grd/reb/or

Afp le 13 févr. 21 à 18 23.

